

AVIS PUBLIC

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN  
IMMOBILISATIONS  
2015-2016-2017

À TOUS LES CITOYENS ET CITOYENNES  
DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD

Prenez avis que le lundi **11 août 2011 à 18 h 30**, le conseil d'arrondissement tiendra une séance extraordinaire au cours de laquelle le Programme triennal des dépenses en immobilisations 2015-2016-2017 sera déposé.

La séance aura lieu à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, 11155, avenue Hébert (entrée ouest de la mairie).

Conformément aux exigences de l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal, les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le Programme triennal des dépenses en immobilisations.

**DONNÉ À MONTRÉAL**

Arrondissement de Montréal-Nord, ce 29 juillet 2014

Marie Marthe Papineau, avocate,  
Secrétaire d'arrondissement